

Droit pénal des affaires

Droit pénal des affaires

DRA107

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation en présentiel

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

Prérequis:

Il est **recommandé** d'avoir le niveau des unités d'enseignement DRA001 " Présentation générale du droit" et DRA002 " Initiation aux techniques juridiques fondamentales ".

L'UE pourra également être suivie par toute personne possédant de bonnes connaissances de base en droit des affaires.

Aucun prérequis professionnel n'est demandé pour l'inscription à cette UE.

Public concerné:

Futurs ou actuels responsables de la conformité juridique et secrétaires généraux. Dirigeants d'entreprise et leur conseil, collaborateurs des services contentieux, juridiques, d'avocats et d'experts-comptables. Elèves de la première année du Master droit de l'entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les infractions de droit commun applicables aux affaires ainsi que celles propres à la vie des affaires .
- Présenter les cas dans lesquels la responsabilité pénale peut être engagée, aussi bien par les personnes morales que par leurs dirigeants.
- Savoir prévenir le dirigeant d'entreprise sur l'ensemble des règles concernant les infractions susceptibles d'intervenir dans la vie des affaires

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'élève sera en mesure de maîtriser les éléments constitutifs des infractions pouvant être commises dans la vie des affaires et d'appréhender les règles de poursuite qui leur sont propres.

Contenu de la formation

Introduction

Rappel des notions de base de droit pénal

Éléments de droit pénal général

Éléments de procédure pénale

Première Partie : Les infractions de droit commun applicables aux affaires

I.- Infractions liées à l'appréhension frauduleuse de la chose d'autrui

- I.- Le vol
- II.- L'escroquerie
- III.- L'abus de confiance
- IV.- L'extorsion de fond

II.- Les infractions en lien avec l'altération de la confiance

- I.- Les faux
- II.- La corruption

III.- Les infractions de conséquences

- I.- Le recel
- II.- Le blanchiment

Deuxième Partie : Les infractions propres à la vie des affaires

I.- Les infractions des groupements

- I.- En rapport avec la constitution et la gestion de sociétés
- II.- En rapport avec le contrôle et le fonctionnement de sociétés
- III.- En rapport avec la dissolution et la liquidation de sociétés

II.- Les infractions dans le cadre des procédures collectives

- I.- La banqueroute
- II.- Les autres infractions

III.- Les infractions bancaires

- I.- L'usure
- II.- Les infractions en matière de crédit
- III.- Les infractions liées au démarchage bancaire

IV – Les infractions en lien avec la protection du consommateur

- I.- La publicité trompeuse
- II.- La tromperie
- III.- L'abus de faiblesse

V.- La fraude fiscale

Modalités de validation et d'évaluation

Examen final: Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs de l'enseignement

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d'enseignement, depuis l'inscription jusqu'au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code":"MR14902A","code_suivi":1225,"date_debut_validite":"2023-09-01","date_fin_validite":"9999-08-31","affichable":false}, {"code":"MR14901A","code_suivi":951,"date_debut_validite":"2024-09-01","date_fin_validite":"2025-08-31","affichable":true}]

ECTS: 4

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
37 heures	Information Indisponible	Information Indisponible

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
37 heures	Formation en présentiel	Premier semestre	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 17/04/2025 16:09:34